

Villes et Villages fleuris

La Dordogne séduit par la diversité et la qualité de ses paysages. Sa position de carrefour géographique, ses terroirs contrastés, concourent à la présence d'un patrimoine naturel et paysager exceptionnel. La beauté et la richesse des paysages sont, sans conteste, un maillon essentiel du développement touristique de la Dordogne. C'est aussi un atout à préserver et à valoriser pour la qualité du cadre de vie dans nos villes et nos villages.



Un label qui s'oriente vers un horizon durable

À travers ce label, le Département se donne pour mission de valoriser l'identité paysagère locale, dans le respect de l'excellence environnementale, pour offrir et donner aux visiteurs une bonne raison de séjourner dans notre Département et aux Périgourdins un meilleur cadre de vie.

La Dordogne est aujourd'hui reconnue "Département Fleuri" pour l'exemplarité de son accompagnement des communes à l'attention du Label Villes et Villages Fleuris.





Le label Villes et Villages fleuris

L'obtention de ce label suppose une réelle volonté : la mobilisation d'équipes techniques, des associations, mais également des animations et des actions de communication auprès de la population locale. Au-delà du fleurissement, il s'agit d'un véritable acte d'engagement de la part de la commune. Aujourd'hui, pour encourager les collectivités dans cette démarche, le Conseil départemental de la Dordogne accompagne et valorise les initiatives entreprises par les communes.

Ce label permet aux communes d'améliorer la qualité de vie des habitants, des visiteurs. Il met en valeur le territoire communal. Il protège et valorise l'environnement et respecte les spécificités du paysage. Ainsi, en récompensant les actions menées par les communes, le label Villes et Villages fleuris permet à ces dernières de promouvoir leur territoire et d'avoir une reconnaissance auprès du grand public.



Retrouvez plus d'information sur notre page internet dédiée :
[Le site zeropesticide \(https://zeropesticide.dordogne.fr/f-a-q/\)](https://zeropesticide.dordogne.fr/f-a-q/)

ACTUALITÉS

